

Les négociations de
la baie James

L'ennemi infeste le camp indien

Une entrevue de Roger Bellefeuille



Dans l'esprit du président de l'Association des Indiens du Québec, M. Andrew T. Délisle, les négociations qui se poursuivent à l'heure actuelle, à un rythme accéléré, entre le gouvernement Bourassa et les Cris de la baie James, dans le cadre du "projet de siècle", se situent exactement dans les limites des propositions faites par le premier ministre du Québec, en janvier dernier.

Or, ces propositions furent carrément rejetées par l'Association des Indiens du Québec.

Mais au train où vont les choses, tous les Indiens du Québec sont peut-être en voie de perdre cette occasion unique que leur offrait le projet hydro-électrique d'être enfin en mesure d'envisager l'avenir la tête haute.

Déçu, mais non encore complètement désabusé; inquiet, mais non encore pessimiste; habité d'un vif sentiment d'avoir été déjoué, sinon trahi, par des gens en qui il avait mis sa confiance; enfin ayant réalisé qu'il avait été ni plus, ni moins qu'une marionnette aux mains d'individus mettant d'abord au premier plan leurs propres intérêts, plutôt que ceux de leurs mandataires, le leader iroquois a cru le moment venu de situer certains faits dans une plus juste perspective.

Des conseillers pressés

Le chef Délisle a commencé à sentir anguille sous roche lorsqu'il s'est aperçu qu'un document de travail portant sur des éléments de stratégie face au gouvernement du Québec avait été refilé à Ottawa et de là, au gouvernement Bourassa. Le coupable? Il ne cite pas de nom. "C'était quelqu'un engagé par nous."

A partir de ce moment, le président Délisle perd confiance en certains collaborateurs. Il démissionne du comité de stratégie et de l'équipe de négociation. "A quoi bon se réunir avec certaines gens, dont la loyauté ne nous est pas assurée", explique-t-il.

L'Association des Indiens s'était entourée d'une équipe de spécialistes de diverses disciplines, dont des avocats, des sociologues, des anthropologues et des écologistes.

Conseillers ou consultants...il voulaient presque tous être négociateurs.

Les structures politiques indiennes les embarrassaient aussi. Ils étaient pressés. Ils voulaient imposer leurs décisions et leurs vues et se substituer, en quelque sorte, au pouvoir décisionnel de la base, c'est-à-dire les communautés locales, par le biais des conseils de bande.

Cette situation a atteint un point particulièrement critique, il y a environ six mois, lorsque les Cris de la baie James, les plus directement touchés par le projet, décidèrent de faire cavalier seul, à toutes fins utiles, sur le plan des négociations. Il était aussi question à cette époque de la création du Grand conseil des Cris de la baie James.

Andrew Délisle fut accusé, par le négociateur cri Billy Diamond, lors d'une entrevue accordée au quotidien montréalais The Gazette, d'avoir, dans le cours de ses événements, fait retarder de trois mois le processus de négociations.

Andrew Délisle n'a pas relevé publiquement l'accusation à l'époque. Il explique sa position aujourd'hui. Selon lui, on voulait le forcer à prendre des décisions qui en toute logique revenaient aux communautés locales. Ils insistaient pour que les populations locales soient informées et consultées sur ces questions. Ce qui fut effectivement fait au cours d'une tournée qui prit du temps. Mais encore là, il reproche aux émissaires indiens comme non-indiens d'avoir conditionné les esprits, d'avoir été biaisés. Ils faisaient des mises en garde de la sorte: "Vous ne pouvez prendre telle décision...car le fédéral coupera alors les fonds...ou passera une législation pour régler la question à votre place..."

Le fédéral avait effectivement changé son fusil d'épaule. Alors qu'il préconisait, en accord avec le Québec, une approche globale au contentieux, quitte à établir des aspects prioritaires de négociation, il obligea, selon le chef Délisle, l'Association à entériner la création d'un Grand conseil cri et une table séparée de négociations. Sinon, il menaçait de couper les fonds.

Quant à Billy Diamond, il sera sommé, lors de la prochaine réunion du conseil d'administration de l'Association, de fonder les remarques ou accusations portées.

Andrew Délisle ne veut plus assumer le rôle de bouc émissaire.

...Puis les avocats

Des frictions ont aussi mis en cause le principal conseiller juridique de l'Association...maintenant défenseur des Cris.

Le président Délisle laisse entendre que Me James O'Reilly voulait tout régenter. Il multipliait les déclarations publiques sans consultation préalable avec ses mandataires. En plus d'exercer une forme de chantage: par exemple, la menace de les laisser tomber quand le

paiement des honoraires tardait où que les avances de fonds se faisaient aussi attendre.

Notons que pour la période d'avril 1972 à janvier 1973, l'Association établit à \$268,820 ses frais légaux, sans compter les frais de cour. Les directeurs de l'Association n'avaient plus l'impression d'être les employeurs de Me O'Reilly, mais ses subordonnés.

Ainsi, ce procureur, en voie de se créer toute une renommée avec cette cause, fit une sainte colère lorsque des membres de l'exécutif de l'Association, dont le président, rencontrèrent à Ottawa le ministre Jean Chrétien, sans la permission de l'avocat.

Défenseur des droits des Cris dans ce contentieux avec le Québec, ses mandataires n'auraient guère pris une tournée qu'il fit, il y a quelque temps, dans la baie James, en compagnie de nul autre que le député de Mont-Royal et principal négociateur québécois, Me John Ciacia.

Ottawa: un harcèlement planifié

Outre les menaces de "gel" de fonds ou de quelque législation spéciale, le ministère des Affaires indiennes semble s'être complu dans une certaine tracasserie toute bureaucratique.

Ce qui obligeait le président Délisle à courir après reçus, ou autres pièces justificatives à l'appui des réclamations des conseillers et consultants. Ottawa retenait le remboursement de ces réclamations, tant que le remboursement des dépenses réclamées n'était pas suffisamment justifié.

D'autre part, Ottawa avait à l'occasion deux poids, deux mesures. Les consultants étaient rémunérés au tarif de \$250 par jour. Il ferma benoîtement les yeux, dans quelques cas de consultants qui réclamaient \$300 par jour. Dans d'autres cas, il se montrait moins exigeant sur la question des pièces justificatives.

Autre exemple. Lors d'un récent séjour à la baie James, le sous-ministre adjoint des Affaires indiennes tenta de discréditer l'Association pour les retards de remboursement de frais. Il mit en cause "l'amateurisme des comptables" de l'Association. Or, c'était le même haut fonctionnaire qui exigeait de l'Association d'être très strict sur ce plan.

Dans une lettre du 20 septembre au même sous-ministre, le président Délisle, rétablit, en

termes non équivoques, les faits, et lui fait grief de ce double jeu.

Des négociateurs québécois pas pressés

Il ne fait aucun doute pour le président de l'Association des Indiens du Québec que le premier ministre Trudeau, comme son homologue québécois, ont en tête les mêmes visées eu égard aux Indiens: leur assimilation pure et simple. A son avis aussi, cet objectif est partagé par le principal négociateur québécois, M. John Ciacia, ancien sous-ministre des Affaires indiennes.

Comme il ne fait aucun doute, aussi, que la partie québécoise a tout intérêt à faire traîner les négociations; durant ce temps, les travaux à la baie James progressent.

Trois mois, rappelle le leader iroquois, furent consacrés à débattre la seule question des droits de chasse et de pêche.

La stratégie québécoise peut être aussi déconcertante pour l'autre partie. Elle peut en arriver à convaincre ses vis-à-vis, à un moment donné, que la question territoriale ou une autre est plus prioritaire que les droits de chasse et de pêche. Avec cette conséquence que les questions ne sont jamais véritablement vidées.

L'alternative

Le président Délisle continue de croire que les négociations avec la province auraient dû porter sur l'ensemble des revendications indiennes, en commençant par la primordiale question des droits aborigènes, pour tous les aborigènes.

Il craint une entente parcellaire, qui évite le fond du débat, et susceptible de créer des précédents dangereux.

Si les résultats des négociations en cours ne sont pas satisfaisants pour l'ensemble des Indiens du Québec, M. Délisle voit alors une alternative: négocier directement avec le ministère des Affaires indiennes ou, à défaut, mener le combat sur le plan juridique.

Par contre, tous les Indiens sont liés par un traité de solidarité, signé à Mistassini, le 21 juin 1971. Les termes de cet accord stipulent qu'aucun indien, ou aucune bande, ne peut, sans l'assentiment de la collectivité, conclure une entente susceptible de brimer les droits collectifs.

L'Indien maudit les langues fourchues.

Changez
votre pelle
pour une
souffleuse!



En
achetant
maintenant,
vous obtenez
GRATUITEMENT
UN DEMARREUR
ELECTRIQUE

Ariens

OU RIEN
• Vaste choix de modèles
• Vente et service
• Ouvert le soir

**PRESTO
SPORTS**

4252 BOUL. HENRI-BOURASSA — TEL.: 628-2317

Armstrong PhaseLinear SAE

BOSE CAZ-TECH MARANTZ

SHERWOOD Soundcraftsmen

AKAI ARISON AR audio technica B&B

BEYER Connoisseur Decca ERA Lenco

LESA ortofon RABCO REVOX SHURE

STAX TANDBERG TEAC THORENS

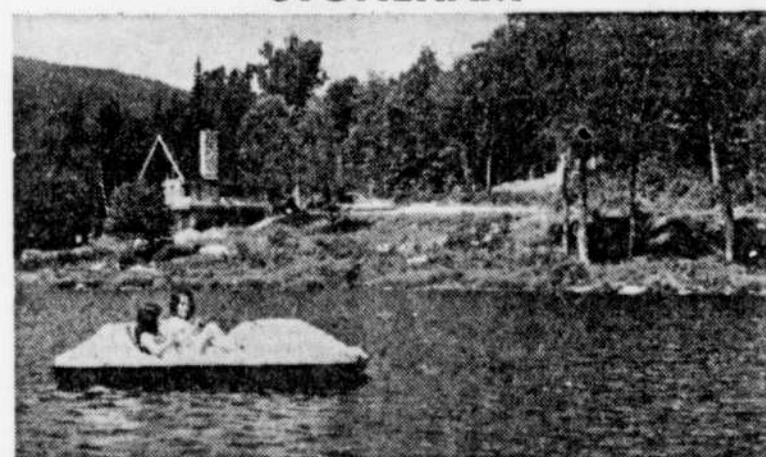
AVID BOSE B&W Celestion

ElectroVoice IMF KLIPSCH TANNOY

salon d'écoute et bureau

stéréoquad
710 Franklin 687-0909

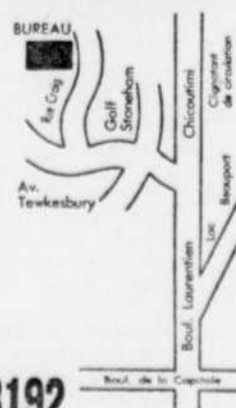
vermont-sur-le-lac STONEHAM



TERRAINS A VENDRE

VERMONT-SUR-LE-LAC, STONEHAM

- Lots boisés, vue sur le lac.
- Vivez à l'année dans ce site enchanteur, loin de la pollution et du bruit, à seulement 12 miles de Québec (15 minutes par le boulevard Laurentien).
- N'ayez qu'une "Résidence-Chalet" dans ce développement domiciliaire et profitez des sports d'été et d'hiver ainsi que des avantages de taxes peu dispendieuses.
- Magnifique lac pour canotage, voile, pêche.
- 3 centres de ski dans un rayon de 2 miles.
- AUCUN DELAI DE CONSTRUCTION, construction par l'entrepreneur de votre choix.
- Résidences-chalets à vendre.



BUREAUX SUR LES LIEUX
OUVERTS TOUTS LES JOURS, POUR INFORMATIONS: 848-3192
HENRI GAGNON, PROP.

COURTIERS ou
AGENTS IMMOBILIERS
Obtenez autant que 70% de commission
• participation aux bénéfices
• association possible
Discretion assurée Henri Gagnon
Tél.: 681-6289 - Soir 658-3078

IMMOBILIER & FINANCE
Cartier INC.
COURTIERS - 1582 CHEMIN ST-LOUIS

A VENDRE
LUXUEUSE VILLA
EN ESPAGNE
Vue sur la Méditerranée, 12
pièces, idéal pour groupe
d'amis.
Augustin Ménard
688-4748
B. Blais Labrecque,
courtier
661-9908

Le besoin de consommer a dépassé celui de procréer

par Monique Payeur

A New York, des femmes défient la stérilité, des membres de l'Association des non-parents manifestent à Los Angeles lors du Non Parents' Day, les cliniques d'avortement prospèrent, la pilule se vend à la tonne, vasectomies et ligatures de trompes sont pratiquées sur une large échelle.

Pendant ce temps, des pouponnières se vident, des services pédiatriques disparaissent, des écoles ferment.

Partout, en Amérique du nord, une même constante: la natalité décroît et les populations se dirigent, semblerait-il inexorablement, vers le point de croissance zéro.

Car, même si la majorité des démographes considèrent comme très difficile de prédire le rythme de croissance des populations, ils s'accordent généralement pour affirmer que la courbe de natalité des sociétés nord-américaines continuera de décroître pour atteindre le point de croissance zéro vers 2025.

Mais il y a un hic. Ces mêmes démographes ne font pas l'unanimité sur les conséquences de ce phénomène, à savoir si les populations en tireront un mieux-être collectif ou subiront une stagnation économique sérieuse.

Aux Etats-Unis, beaucoup d'économistes, de démographes et d'hommes d'affaires favorisent une expansion économique modérée par un freinage à long terme de la main-d'œuvre productive. Leur position s'explique par le fait que le pays peut compter sur sa forte population (210 millions d'habitants) pour subvenir à ses besoins de main-d'œuvre des prochaines années.

Au Canada, la situation est loin d'être la même. Une faible population de 22 millions d'habitants est répartie sur une superficie encore plus grande que celle des USA.

La chute de la natalité dont la courbe est à peu près identique à celle des Etats-Unis pose ici un problème beaucoup plus sérieux. Et plus encore au Québec, la province où l'immigration, le seul mécanisme compensatoire, s'effectue à un rythme très lent.

Chute marquée de la natalité

Même s'ils n'écartent pas la possibilité d'un redressement de la courbe de la natalité d'ici la fin de la décennie, démographes et statisticiens considèrent qu'elle ne sera que temporaire.

Une période de stabilité, ou même une légère augmentation des naissances au cours des huit ou dix prochaines années, ne ferait que marquer un temps d'arrêt dans ce mouvement à la baisse susceptible d'atteindre le point de croissance

zéro vers le premier quart du 21^e siècle.

Les experts ont en effet constaté, depuis 1926 (année où pour la première fois un recensement officiel de la population canadienne fut enregistré), une baisse régulière et constante de la natalité, jusqu'au célèbre "baby boom" d'après la seconde grande guerre considéré d'ailleurs comme une énigme.

Après cette avalanche de naissances, la chute de la courbe s'accroît et ce, de façon spectaculaire entre 1960 et 1973.

Aux Etats-Unis, où une compilation officielle des naissances existe depuis 1800, le même phénomène apparaît et cela dès le début du siècle. Ainsi, en 1800, la femme américaine rendait à terme sept enfants en moyenne; et en 1850, seulement cinq enfants naissaient; en 1973, le taux de natalité aux USA était de 1,9 enfant par femme. Là aussi, le baby boom d'après-guerre ne fut qu'une perturbation temporaire d'un mouvement à la baisse.

Même s'il est impossible d'obtenir des données sur le taux de natalité au Québec, au cours du 19^e siècle, parce que non compilées, on peut facilement concevoir qu'il fut tout aussi important, sinon plus élevé qu'aux Etats-Unis, alors que les femmes québécoises, guidées par les directives de la souveraine morale catholique, devaient se soumettre aux désirs de leur mari, au lit comme ailleurs.

En 1926 cependant, les statistiques officielles établissent le taux de natalité au Québec à 4,4 enfants par femme. En 1972, il se situait à 1,7 enfant par femme. Au Québec, comme partout ailleurs, le phénomène de baisse de natalité se manifeste et même plus rapidement qu'aux USA (voir graphique).

Les responsables

Les sociétés nord-américaines sont reconnues comme les plus industrialisées au monde. Depuis les quinze dernières années, elles ont d'ailleurs atteint un sommet dans leur développement industriel qui a donné libre voie à une société de consommation fort sophistiquée.

La société moderne, servie par l'automatisation et l'ordinateur, éblouie par les nombreuses heures de loisirs dont elle dispose, a découvert les plaisirs de la dolce far niente. Elle s'est créé un nouveau moto: consommer pour vivre.

Ainsi, pour beaucoup de couples désormais, mettre des enfants au monde n'est plus une raison de vivre. Des hommes et des femmes admettent sans hésitation qu'ils ne veulent pas d'enfant, consommant à un rythme effréné et s'assurant une vie sexuelle intense et sans contrainte.

Des études comparatives sur la fréquence des relations sexuelles des femmes nord-américaines démontrent une augmentation de 20

pour cent en cinq ans, pour atteindre une moyenne de 8,2 relations sexuelles par mois chez les femmes de 45 ans et moins.

Et pendant ce temps, la nourriture pour bébés reste sur les tablettes et la mise en marché des produits de beauté pour bébé est orientée vers le marché adulte; exemple: Johnson & Johnson fait de la publicité à la télévision sur les bienfaits de son shampoing pour bébé pour les cheveux de maman.

De même, Johnson & Johnson est-elle également propriétaire de la compagnie Ortho Pharmaceutical Corp., un des fabricants les plus importants de contraceptifs, dont des diaphragmes, des mousses spermicides et des pilules anticonceptionnelles.

De la même manière la plus importante compagnie de nourriture pour bébés en Amérique, Gerber Co., une compagnie que se spécialisait uniquement dans la nourriture pour bébé, a dû diversifier sa production et s'est lancée dans l'assurance-vie, l'imprimerie et même les repas pour personnes seules...

Les grands moyens

Même si on a tendance à rendre la pilule, l'avortement, l'accessibilité à la stérilisation thérapeutique, la montée féministe ou les problèmes d'environnement responsables de la baisse de la natalité dans notre société nord-américaine, c'est là ne percevoir qu'une partie du problème.

Ces méthodes de contrôle de naissances ne sont pas en fait les causes de la baisse du taux de natalité, mais des moyens inventés par la société afin de répondre à ses besoins.

Le parfait-citoyen-nord-américain-consommateur a créé une forte demande de méthodes contraceptives, parce qu'il ne veut pas d'enfants s'il doit sacrifier sa liberté à ces enfants et parce que les enfants coûtent cher. La Commission américaine sur la croissance de la population a établi, en 1969, le coût d'un enfant, de la naissance à l'âge adulte, à \$60,000. Avec l'inflation, ce même enfant coûterait aujourd'hui \$78,000. Précisons ici cependant que le coût est décroissant pour les enfants subséquents d'une même famille, à cause des réductions d'impôt, des allocations diverses, etc.

Ces avantages ne sont, d'autre part, pas considérés par les parents comme des raisons valables de procréer. Il faudrait assurer, en plus, aux femmes des mécanismes qui leur permettent de mener de front une vie personnelle et un rôle de parent. Et l'un de ces mécanismes qui pourrait être la prise en main des enfants par l'Etat, comme le fait l'URSS ou la Suède, n'est pas



près d'être implanté en terre d'Amérique.

Contestataires poivre et sel

En maintenant l'hypothèse de base que le taux de natalité continue de décroître au même rythme qu'actuellement, le point de croissance zéro serait atteint au Québec vers l'an 2021.

Déjà, cependant, des conséquences de cette dénatalité se manifestent. Le surplus actuel de professeurs à l'élémentaire, et la diminution importante de la clientèle scolaire en sont des conséquences à court terme.

A plus long terme, cette diminution du nombre de citoyens, donc de main-d'œuvre active, entraînera des bouleversements sociaux, tout à fait contraires à ceux que l'on vit actuellement, puisque la généra-

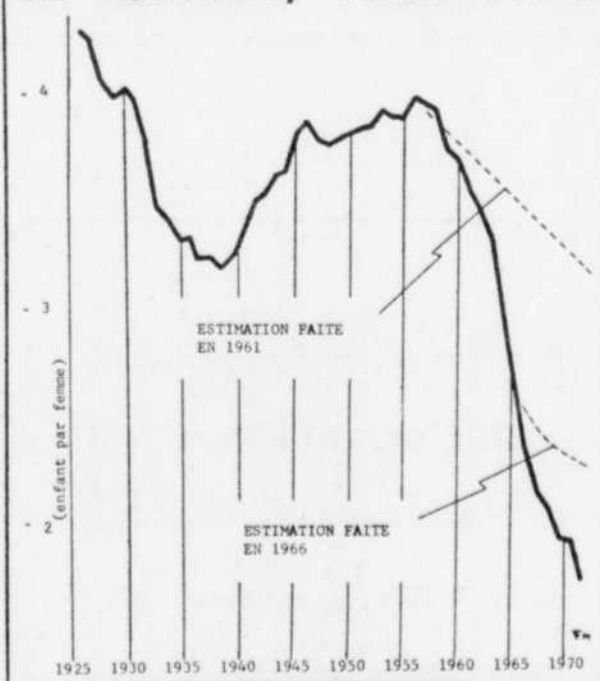
tion du baby boom d'après-guerre se prépare à entrer sur le marché du travail qui ne peut l'absorber (les drop-out, le refus collectif du système, la hausse du chômage et du suicide chez les jeunes en sont des témoignages).

Au point de croissance zéro, dans un demi-siècle environ, ces citoyens du baby boom auront atteint le troisième âge et ils constitueront à ce moment le groupe social le plus important.

La société des "poivre et sel" aura beaucoup à dire sur la structure de la société de demain.

Au Québec, déjà en 2010, cette génération formera la majeure partie de la population. Des hommes et des femmes de 60 ans constitueront la plus grande proportion de la main-d'œuvre québécoise, la majorité des électeurs. Cette génération dictera la conduite des gouvernements et le pouls de l'économie battra à sa mesure.

Evolution du nombre d'enfants par femme au Québec, 1926-1973



Et si le Québec tirait avantage de la dénatalité???

Il n'est pas dit que les Québécois francophones ne se retrouveront pas dans une situation privilégiée en Amérique du nord, s'ils réussissent à maintenir leur taux de reproduction au niveau actuel, tout en accélérant leur développement économique et en prenant les moyens d'assurer leur survivance culturelle.

Quand il s'agit d'étudier le phénomène de la dénatalité dans le contexte bien particulier du Québec, une petite enclave francophone dans l'immense Amérique, on constate que la chute de la natalité origine ici des mêmes remous sociaux et économiques que dans tout le continent.

Mais quand démographes, économistes, sociologues et politiciens québécois étudient la question (et ils le font de plus en plus), les cartes se brouillent. Il n'y a présentement pas d'unanimité sur les conséquences de la chute de la natalité au Québec.

Les hypothèses s'empilent, les tâtonnements augmentent, les spécialistes étudient et les politiciens s'interrogent. En fait, le dossier dénatalité fait l'effet d'une patate chaude qu'on se passe à la ronde parce qu'elle brûle les doigts!

En effet, quelques tentatives sporadiques de sensibilisation des masses aux conséquences de la dénatalité n'ont à peu près pas amené de la part des groupes organisés un "feedback" qui permette d'établir si la natalité augmen-

tera, continuera de chuter ou se stabilisera.

A deux reprises, les projections du Service de démographie du Québec laissent entrevoir une "reprise des activités". Leurs projections ne se sont pas confirmées, la baisse s'accroissant davantage.

Interrogés sur la question, deux économistes, Raymond Garneau (ministre des Finances du Québec) et Georges Mathews (professeur à l'UQAM), et deux sociologues, Philippe Garigue (doyen des Sciences sociales à l'université de Montréal) et Gérard Fortin (professeur et chercheur à l'INRS), interprètent les données de manière différente et, conséquemment, en tirent des conclusions différentes.

Garigue pense que les couples seraient volontiers prêts à faire deux ou trois enfants si les difficultés sociales, politiques et économiques qui s'opposent à la famille étaient aplanies (rareté et coût des logements, allocations insuffisantes, manque de services communautaires à la famille). Fortin, pour sa part, prévoit que de tels mécanismes n'inciteraient que les couples à très faible revenu à procréer, ce dont il n'est même pas sûr.

Si le mouvement de dénatalité est réversible pour le ministre Garneau, il admet cependant que c'est un défi de taille, alors qu'en 1985, dit-il, le Québec connaîtra déjà des problèmes de main-d'œuvre, problèmes conséquents des débuts de la chute en 1960.

Georges Mathews s'applique, pour sa part, à désamorcer toute l'affaire. Selon lui, si le Québec se maintient dans sa position actuelle, il n'y a pas raison de s'inquiéter de quoi que ce soit avant l'an 2011.

L'hypothèse de l'économiste Mathews est mathématiquement valable et pourrait se résumer ainsi: si la population québécoise augmente au rythme actuel (1,7 enfant par femme), les dépenses augmentent dans la même proportion, c'est-à-dire diminuent par rapport aux dernières décennies.

L'Etat pourra alors dépenser plus pour chaque citoyen, lui donner de meilleurs services de toutes sortes. D'un autre côté, les familles, moins nombreuses, seront plus aptes financièrement à consommer plus de biens durables, un secteur que l'industrie québécoise sera alors, normalement, plus apte à pénétrer.

A partir de ces données, on peut croire que le Québec ne souffrira pas d'une pénurie de main-d'œuvre à long terme, car même si le pouvoir d'achat des consommateurs augmente, il sera compensé par une plus forte spécialisation de la main-d'œuvre et une automatisation systématique de la production.

C'est ce qui peut faire dire aux plus optimistes que le Québec tirera finalement avantage de la dénatalité actuelle.

Mais selon beaucoup d'autres, dont Garigue,

Fortin et Garneau, le repeuplement du Québec est trop faible présentement.

Si certains croient au pouvoir des avantages économiques et sociaux pour convaincre les femmes de mettre des enfants au monde, ils sont beaucoup plus nombreux ceux qui pensent que les écluses doivent s'ouvrir davantage à l'immigration, même s'il faut sacrifier certains critères de sélectivité dans le processus et au risque de crises au sein de la société hôte.

Le ministre Garneau et le sociologue Fortin sont de ceux-là. Garigue préfère les mesures natalistes à des problèmes d'immigration et Mathews se dit satisfait de la situation migratoire actuelle.

Pour sa part, le premier ministre du Québec a annoncé, à la fin du mois d'août, qu'il a commandé des études (gouvernementales, donc très longues à aboutir) sur le sujet, études qui pourraient éventuellement déboucher, dit-il, sur un ministère de la Population.

D'ici à ce qu'une politique structurée soit instaurée le problème reste entier et pourrait devenir fort sérieux, si la courbe continue de baisser.

A la prospérité qu'on peut instaurer au Québec, pourrait succéder le spectre de l'anéantissement de tout un peuple.

Sans vouloir dramatiser, la question se pose aujourd'hui...pour que demain existe.

A quoi riment les manoeuvres de la United Aircraft?

Profitant de la grève de ses employés, la United Aircraft a transféré 75 p.c. de son matériel utilisé à Longueuil dans ses usines d'East-Hartford aux États-Unis. Ottawa aura beau nationaliser cette entreprise qui a reçu près de \$80 millions en subventions gouvernementales. Il n'en restera toujours qu'un immeuble et des travailleurs super-spécialisés. D'industrie de pointe, point!

une analyse de
Georges Angers

La puissante société multinationale United Aircraft Corporation se livre ouvertement, depuis quelques mois, à une vaste entreprise de "cassage" dont les victimes sont non seulement ses 1.400 employés en grève à Longueuil, mais également tous les citoyens du Québec et du Canada.

United Aircraft lutte officiellement pour que ne s'applique pas, dans ses installations, une formule de sécurité syndicale (formule Rand) et le syndicat local de ses employés de la production, affilié aux Travailleurs unis de l'automobile, soutient publiquement que cette lutte que mène la compagnie ne vise qu'à "casser" le syndicat.

L'ampleur de l'opération à laquelle se livre le plus important fabricant de moteurs d'avion au monde n'a toutefois pas de commune mesure avec la dimension des motifs officiels de la compagnie et du syndicat.

Sur la place publique

Avant même que ne débute la grève, il y a de cela près de dix mois, United Aircraft du Canada achetait des pages entières dans les quotidiens montréalais pour faire part de ses offres aux employés (2.400 personnes) et pour les inciter à accepter cesdites offres malgré une recommandation contraire de leurs dirigeants syndicaux. UACL faisait ainsi d'une pierre deux coups: elle tentait de passer par-dessus la tête du syndicat, mais surtout portait le conflit sur la place publique.

Plus tard, en cours de conflit, les contremaîtres et autres cadres de la compagnie se voyaient confier la "noble" mission d'aller convaincre individuellement les employés en grève leur faisant savoir que s'ils ne retournaient pas au travail immédiatement, la compagnie n'allait pas pouvoir garantir leur emploi.

Cette opération "interne" réali-

sée, UACL lançait la même opération dans le public, laissant clairement entendre qu'à moins d'un règlement immédiat (il y a de cela deux ou trois mois), il lui serait impossible d'assurer à tous ses employés de la production un emploi lors du retour éventuel au travail.

Autant d'exemples de "pressions" auprès des employés en grève qui peuvent être multipliés plusieurs fois. Passons sous silence les actes de provocation tels les gardes armés, les chiens policiers, les caméras en circuit fermé, en passant par le transfert, au vu et au su des employés en grève, de quarante camions de matériel de l'usine de Longueuil vers les usines de East-Hartford, au Connecticut.

Dernier geste officiel de la compagnie en marge du conflit, le président de la société, M. Harry J. Gray, déclare que la grève à Longueuil peut durer indéfiniment puisque les résultats financiers de la société ne sont pas affectés par cette grève.

De là au chantage...

Ce type de tractations, souvent "de bonne guerre" dans beaucoup de conflits syndicaux, prend l'allure, dans celui de la United Aircraft, d'une véritable opération de chantage dont les gouvernements canadien et québécois (tous les citoyens) sont les cibles.

Ce sont en effet les citoyens canadiens et québécois qui ont subventionné à coups de millions de dollars (entre \$70 et \$80 millions) cette compagnie pour lui permettre de développer une technologie de pointe en matière de moteurs d'avion, subventions qui devaient également servir à créer des emplois ou, à tout le moins, à protéger les emplois existants.

Ces subventions ont permis la mise au point et la fabrication aux usines de Longueuil de deux types de moteurs pour petits avions vendus dans plus de quatre-vingts pays, le PT-6 et le ST-15D.

United Aircraft a ainsi pu raffermir sa position de force dans ce marché et développer une technologie de pointe dans la fabrication de moteurs d'avion de la "nouvelle génération". Le marché devant faire appel à cette technologie de pointe est évalué à plus de \$10 milliards au cours des cinq prochaines années. United Aircraft, qui monopolisait à toutes fins utiles ce marché depuis des années, doit maintenant affronter une concurrence très forte, principalement celle de General Electric qui s'est associée à la firme française SNECMA, laquelle est propriété du gouvernement français à 90 pour cent.

Plus qu'une tactique

Le transfert par United Aircraft de 75 pour cent de son matériel utilisé à Longueuil pour la fabrica-

tion de ces deux types de moteurs prend dans le contexte une dimension plus grande qu'une simple tactique patronale dans le cadre d'un conflit de travail.

United Aircraft Corporation de East-Hartford a d'ailleurs laissé savoir que même après un règlement de la grève à Longueuil, il ne pouvait aucunement assurer que le matériel transféré de Longueuil y retournerait entièrement.

Ottawa a d'ailleurs très bien compris le message caché dans cette déclaration de United Aircraft Corporation.

En fin de semaine dernière, le premier ministre Trudeau déclarait qu'Ottawa envisageait la nationalisation à court terme de la compagnie United Aircraft of Canada. Deux jours plus tard, il faisait marche arrière et déclarait qu'il n'était plus question de nationaliser cette compagnie même à moyen terme.

Dans les conditions actuelles en effet, Ottawa risquait de se retrouver avec un immeuble, des travailleurs super-spécialisés, mais avec seulement 25 pour cent du matériel et sans la technologie développée à cette même usine.

C'est ce qui explique que, deux jours plus tard, Ottawa déclarait vouloir s'assurer avant tout que la production subventionnée par elle et qui a été transférée au Connecticut reviendrait à Longueuil après la fin du conflit.

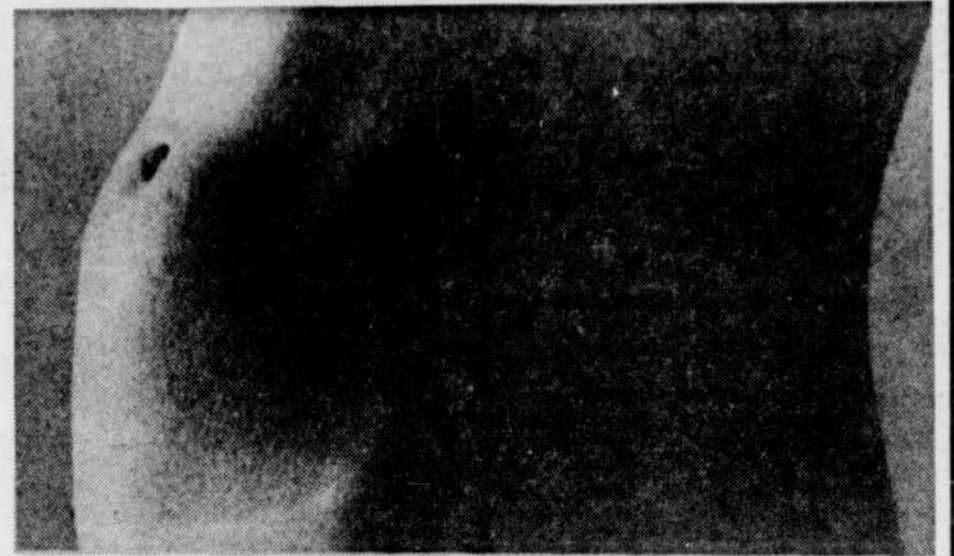
La menace lancée par la compagnie a donc réussi à paralyser toute velléité nationalisatrice d'Ottawa. Mais cette menace n'a pas paralysé Ottawa qu'à ce niveau; le gouvernement fédéral ne peut en effet plus songer à imposer par voie législative l'application d'une formule de sécurité syndicale (telle la formule Rand), principal motif de la grève déclenchée par les employés de la production de United Aircraft du Canada.

Pourtant l'application d'une formule de sécurité syndicale chez United Aircraft à Longueuil n'entraînerait aucune dépense supplémentaire pour la compagnie. Il est en conséquence surprenant qu'une compagnie comme United Aircraft consente à dépenser d'importantes sommes d'argent pour éviter l'application d'un principe qui ne lui coûterait rien.

Ce qui reste donc au-delà du discours officiel ou idéologique dans ce conflit, c'est la réalité du transfert de 75 pour cent du matériel et de la technologie mis au point au Canada dans les usines américaines de la compagnie.

Compte tenu que la situation actuelle de l'industrie de l'avionnerie impose à United Aircraft Corporation des efforts accrus en vue de ne pas perdre son marché, la grève à Longueuil pourrait n'avoir servi qu'à augmenter le potentiel technologique des usines américaines de la compagnie et ce en partie avec l'argent des Canadiens et des Québécois.

United Aircraft Corporation est certes une entreprise multinationale, mais c'est avant tout une entreprise américaine et c'est l'industrie américaine de l'avionnerie qui est menacée...



Stérilisation: les hommes auraient pourtant beau jeu...

par Richard Côté

Malgré l'émancipation de la femme et l'évolution supposée de l'homme depuis quelques années, c'est toujours la femme qui passe le plus souvent sous le bistouri pour se faire stériliser.

C'est ainsi que l'année dernière, les médecins du Québec ont effectué 21.282 ligatures de trompes contre 8.460 vasectomies, c'est-à-dire qu'ils ont stérilisé près de trois fois plus de femmes que d'hommes.

Cette opération, si l'on peut dire, a coûté au total \$2.095.385 aux contribuables québécois, soit \$361.392 pour les vasectomies et \$1.733.993 pour les ligatures.

La ligature arrive donc au 41e rang pour le coût parmi tous les actes chirurgicaux posés dans la Belle Province en 1973 soit derrière les soins obstétricaux reliés à l'accouchement, les opérations pour le foie et les hystérectomies (opérations destinées à enlever l'utérus).

Il est intéressant de mentionner que la ligature représente une dépense — pour l'acte chirurgical seulement — qui est près du double encourue par la vasectomie (\$81 comparativement à \$42).

Il faudrait ajouter à ces montants les frais entraînés par l'hospitalisation de la femme dans la plupart des cas de ligature en considérant que la chambre d'hôpital ordinaire coûte environ \$80 par jour et que la patiente y demeure entre 3 et 7 jours sauf dans les cas où l'intervention se fait par laparoscopie.

La vasectomie se fait généralement dans le cabinet du médecin et le patient retourne chez lui dans les heures qui suivent. Il semble cependant que de plus en plus d'urologues choisissent depuis quelque temps d'hospitaliser aussi leurs patients et même de faire examiner certains d'entre eux par un psychiatre, mais ce ne serait encore qu'une minorité qui jouirait de tant d'attentions.

C'est donc dire qu'il n'y a aucun avantage financier à ce que ce soit la femme plutôt que l'homme qui doive prendre le risque de la stérilisation.

En calculant les risques

Car, risque il y a, du point de vue santé, et celui-ci, bien que minime semble-t-il, est comparativement beaucoup plus important pour la femme que pour l'homme.

Au moment de l'intervention, en effet, l'homme ne court à peu près aucun danger, ce qui n'est pas du tout le cas pour la femme comme le laisse entendre cet extrait d'un volume intitulé "Manuel pratique sur la reproduction" publié aux Presses de l'université Laval: "Pour ce qui est de choisir entre stériliser l'homme ou stériliser la femme, en toute logique il vaut mieux stériliser l'homme, puisque l'intervention est plus simple et comporte moins de danger".

Mais on ajoute un peu plus loin: "Dans le cas de mariages stables, on devrait se laisser guider par l'attitude des conjoints; il est souvent préférable de stériliser la

femme plutôt que l'homme, même si l'intervention est plus grave, car dans notre société les difficultés d'ordre psychosocial qui se manifestent après la stérilisation sont plus fréquentes chez l'homme que chez la femme."

Habituellement les obstétriciens-gynécologues estiment que le risque réside surtout au niveau de l'anesthésie générale lorsqu'on procède de cette façon plutôt que par anesthésie locale, qui n'est pas sans risque elle non plus.

Quant aux complications qui peuvent se produire à la suite d'une stérilisation, la femme semble aussi quelque peu défavorisée sur ce plan puisque les trompes obstruées sont sujettes aux infections persistantes et récurrentes. D'autre part on ne connaît pas d'effets physiologiques secondaires.

Bien qu'on ait laissé entendre, il y a environ deux ans, que la vasectomie entraînerait des conséquences à long terme (développement d'arthrite et de rhumatisme, etc.) des recherches scientifiques plus poussées ont démontré que les effets négatifs étaient à 99% de nature psychologique, tout simplement.

De plus, le problème de l'irréversibilité de l'intervention est encore plus grave pour la femme que pour son compagnon, étant donné qu'il est considéré comme impossible de corriger l'effet stérilisant tandis que l'appareil mâle pourrait être "réparé" dans plus de 10% des cas.

Ce qui n'empêche tout de même pas que le danger d'échec de la stérilisation, à peu près nul chez l'homme, s'établit entre 0 et 5% chez les femmes stérilisées selon la technique utilisée et l'expérience du chirurgien.

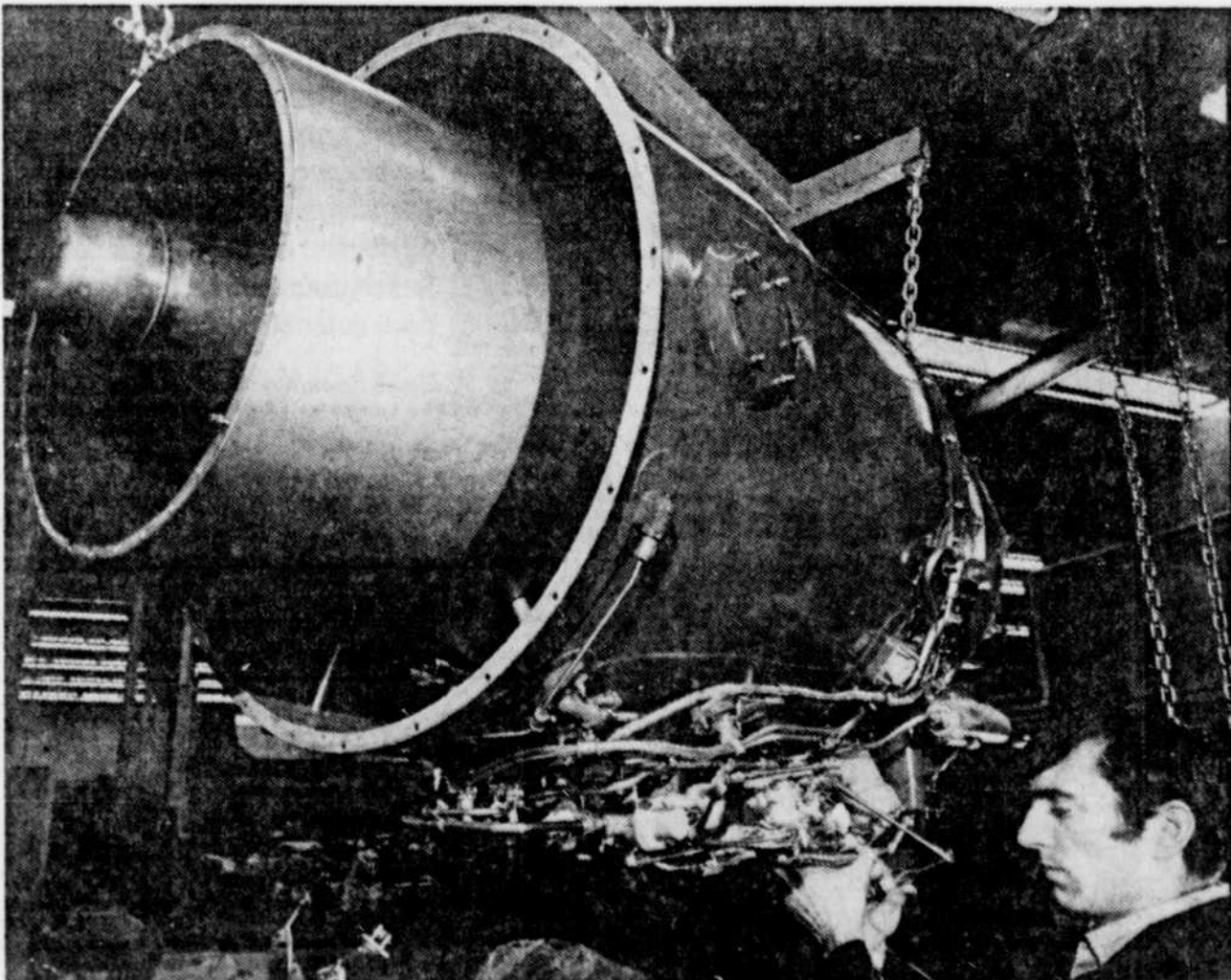
La stérilisation: plus accessible pour l'homme

Enfin, il aurait fallu dire, au départ, que l'accessibilité à la stérilisation n'est pas la même pour les deux sexes. L'homme obtient satisfaction sans problème alors que la femme, en fonction du médecin et de l'hôpital et plus particulièrement des croyances religieuses de l'un ou de l'autre, pourra se voir refuser la ligature de trompes.

Il appert, cependant, qu'il y a eu une certaine libéralisation à ce sujet depuis quelques années au Canada et au Québec, mais restent encore des hôpitaux qui n'accordent la stérilisation qu'à condition que l'âge de la patiente multiplié par le nombre d'enfants donne 100 ou plus comme résultat.

A la suite de cette série de constatations, il est normal de conclure que l'homme, avantagé sur tous les plans, laisse toujours autant à la femme la responsabilité du contrôle définitif de la fertilité du couple.

Il lui serait pourtant plus facile d'assumer cette responsabilité, mais trop souvent les préjugés et le contrôle social, ajoutés à une certaine peur difficilement admise, l'empêchent d'agir.





Rapport Gauvin:

Ce à quoi l'automobiliste doit s'attendre

Par Jean-Claude Picard

Le rapport Gauvin, qui réforme en profondeur tout le régime de l'assurance-automobile, modifiera sensiblement, s'il est adopté intégralement par le gouvernement, les habitudes du consommateur québécois.

Voici ce qui se passera au niveau de chaque automobiliste si les recommandations de ce rapport sont appliquées.

De façon générale, sa prime d'assurance-automobile lui coûtera 15% de moins qu'à l'heure actuelle, il sera mieux et plus rapidement indemnisé en cas d'accident. Il pourra, par le biais du gouvernement, exercer une surveillance concrète sur l'évolution de l'industrie de l'assurance-automobile.

Plus spécifiquement, voici ce qui se passera:

Etape 1: L'Achat de la police d'assurance

1 — Il sera obligatoire d'avoir une police d'assurance-automobile, tant pour couvrir les blessures corporelles que les dommages matériels. Seule l'assurance couvrant la perte d'utilisation du véhicule, le vol ou le bris du contenu du véhicule (ex: stereo-cassette) et risques divers (feu, vol, bris de vitre) sera facultative.

2 — L'assuré ne sera plus obligé de passer par l'intermédiaire d'un courtier pour acheter sa police. Il pourra le faire directement de la compagnie. Si l'assuré désire se servir d'un courtier pour le conseiller, il lui paiera alors directement des frais d'honoraires ne pouvant pas dépasser 5%. Actuellement 86% des Québécois passent par les courtiers et la compagnie leur paie, à même la prime chargée à l'assuré, une commission d'environ 12%.

3 — L'assuré devra payer sa prime au comptant. Il ne pourra plus faire financer le paiement de cette prime par la compagnie ou le courtier. S'il n'a pas d'argent pour la payer, il devra emprunter aux institutions bancaires ou aux sociétés de crédit.

4 — Les compagnies d'assurances devront accepter toutes les demandes d'assurance. Actuellement, un consommateur, parce qu'il est trop jeune ou parce qu'il a eu trop d'accidents, pouvait être refusé. Ce ne sera plus possible.

Etape 2: Le contenu de la police

1 — Une assurance de base obligatoire pour les blessures corporelles infligées à toute personne impliquée dans un accident.

2 — Une assurance obligatoire pour les dommages à la propriété.

3 — Une assurance obligatoire pour les dommages occasionnés à son véhicule selon les trois options suivantes:

— option A: le véhicule est assuré à 100% dans trois cas spécifiques (ex: lorsqu'il est frappé par derrière) et dans tous les autres cas, à condition que la compagnie d'assurance juge que son assuré n'est pas responsable de l'accident.

— option B: le véhicule est assuré à 100% dans 11 cas où la responsabilité d'autrui est claire et nette et à 50% dans tous les autres cas.

— option C: le véhicule est assuré à 100% dans tous les cas avec une possibilité de franchise (déductible) de \$100 ou de \$250.

L'option A ne sera pas permanente. Selon le rapport, elle n'existera que pendant 5 ans. Plus on avance dans les options (de A à B, de B à C), mieux on est protégé. Evidemment, l'option C coûtera plus cher que B, et B plus cher que A.

Etape 3: En cas d'accident

1 — Le courtier d'assurances n'intervient plus. L'assuré doit faire affaires directement avec la compagnie.

2 — On n'a plus besoin de prouver qu'on n'est pas responsable de l'accident avant d'être payé en cas de blessures corporelles. Cela élimine donc toutes les enquêtes des compagnies, des courtiers et des ajusteurs. Cela élimine également toutes les procédures judiciaires.

3 — En cas de dommages matériels à son véhicule, on devra prouver sa non-responsabilité dans les options A et B décrites plus haut, mais pas dans l'option C.

4 — Cependant, ni en cas de blessures corporelles, ni en cas de dommages matériels, l'assuré n'aura de droit de recours (droit de poursuite) contre une autre

personne. Sauf, dans deux situations précises: s'il est prouvé que les dommages ont été causés intentionnellement et si le dommage est intervenu alors que la voiture était chez un garagiste ou dans un terrain de stationnement contre rémunération.

5 — Des indemnités de base seront obligatoirement versées en cas d'invalidité ou de décès d'un soutien de famille. Le critère utilisé sera celui du manque à gagner.

6 — Des indemnités de base seront versées, selon des barèmes pré-établis pour les frais funéraires, la réadaptation à la

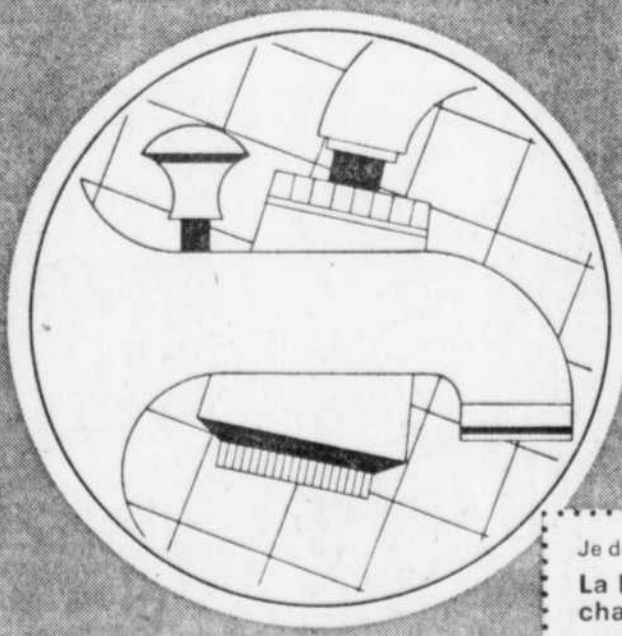
vie, les souffrances, la douleur, les mutilations et la perte de jouissances de la vie.

7 — Les indemnités relatives aux blessures corporelles seront indexées au coût de la vie.

8 — Les indemnités devront être payées dans les 30 jours suivant la preuve de la perte, sinon la compagnie devra verser de l'intérêt sur le montant dû.

9 — Enfin, les dommages matériels devront être évalués dans des centres d'évaluations communs à toutes les compagnies d'assurance.

la bonne façon d'utiliser l'eau chaude à la maison



Évitons de gaspiller l'eau chaude

Il est assez difficile d'arriver à une utilisation judicieuse de l'eau chaude dans son foyer, sans connaître les nombreux facteurs qui entrent en ligne de compte. C'est pourquoi nous ne saurions trop vous recommander de consulter notre brochure intitulée: **La bonne façon d'utiliser l'eau chaude à la maison**, conçue pour vous aider à faire le meilleur usage possible de cet élément essentiel.

Les renseignements qu'elle renferme constituent l'A B C de ce que vous devez savoir afin d'éviter tout gaspillage. Vous y découvrirez également qu'utiliser l'eau chaude judicieusement ne signifie pas pour autant la rationner.

Bon à retourner

Je désire recevoir gratuitement la brochure:

La bonne façon d'utiliser l'eau chaude à la maison

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Hydro-Québec

La bonne façon d'utiliser l'eau chaude à la maison

Boîte postale 6106

Montréal, Québec

H3C 3H6

LS-12-10-74



Montréal: le français à l'est, l'anglais à l'ouest

OTTAWA (PC) — Si vous êtes perdu à Montréal à l'ouest de l'autoroute des Laurentides, ou de la rue Saint-Laurent, et que vous devez arrêter un passant pour des renseignements, ou encore sonner à une porte, il y a plus d'une possibilité sur deux que votre interlocuteur inconnu soit un unilingue anglais, selon les tableaux publiés, hier, par Statistique Canada.

L'organisme fédéral de statistiques a, en effet, rendu publics les résultats détaillés du recensement de 1971 analysant la population de la région de Montréal, du point de vue du groupe ethnique, de la langue parlée à la maison et de la connaissance d'une ou l'autre ou des deux langues officielles.

Utilisant les données de Statistique-Canada classées par unités de recensement comprenant de 5,000 à 8,000 personnes, on peut, en effet, dresser avec précision la carte linguistique de la région métropolitaine, dont la population se chiffre à 2,743,230 personnes, dont 1,762,690 d'origine française, 1,818,860 qui parlent le français à la maison et 1,163,535 qui ne connaissent que le français.

Par contre, seulement 438,500 résidents de la région sont d'origine britannique, mais 683,390 parlent l'anglais à la maison et 508,215, ne connaissent que l'anglais.

Ceci montre que les 1,017,360 bilingues de la région sont, en fait, des francophones et qu'il y a 54,125 personnes qui ne connaissent ni le français, ni l'anglais.

Les tableaux de Statistique Canada montrent, que, sauf quelques poches dissimulées, le nombre des unilingues anglais dépasse le nombre des unilingues

L'ex-maire Jones se sent persécuté

MONCTON, N.-B. (PC) — L'ex-maire Leonard Jones a nié, jeudi, avoir fait montre de discrimination raciale dans le choix des membres d'un comité consultatif pour les projets d'initiatives locales (PIL).

Le député indépendant de Moncton répondait au journal acadien "L'Évangéline", qui soulignait que ce comité se composait exclusivement d'anglophones, dans une circonscription qui compte 35 pour cent de francophones.

Ne niant pas les faits, l'ex-maire de Moncton s'est indigné de la fuite qui a permis au journal de mettre la main sur cette liste, dont la seule copie, selon M. Jones, a été envoyée à M. Robert Andras, ministre responsable des PIL.

"De toute façon, a déclaré le député fédéral, "L'Évangéline" sera toujours contre moi, que je fasse n'importe quoi."

La révélation du journal, cependant, a produit un autre son de cloche de la part de l'Association libérale de Moncton.

Dans un communiqué, M. Erwin Lampert, président des libéraux fédéraux, s'est étonné du fait que les membres du comité consultatif sont en grande majorité des gens qui ont travaillé pour M. Jones au cours de la dernière campagne électorale.

La loi 22 obsède les anglophones

MONTREAL (PC) — Les inscriptions dans les écoles anglophones de Montréal pourraient être réduites de moitié comparativement à ce qu'elles sont actuellement, si la loi des langues officielles est appliquée sévèrement.

C'est ce qu'a affirmé le directeur-adjoint de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Robert Lavery, au cours d'une rencontre d'enseignants anglophones dans la métropole, hier. Selon lui, il y a lieu d'être pessimiste quant à l'avenir de l'enseignement en langue anglaise dans les écoles de Montréal.

La loi 22 interdit aux étudiants francophones de s'inscrire au secteur anglophone à moins de subir des examens à cette fin, et oriente les enfants des immigrants vers les écoles francophones.

français à l'ouest d'une ligne suivant l'autoroute des Laurentides, le boul. St-Laurent, les rails du Canadien Pacifique, l'avenue du Parc, la rue Bernard, la rue St-Urbain, le boul. St-Joseph, la rue St-Laurent, la rue Rachel, l'avenue Laval, la rue Sherbrooke, la rue St-Laurent à nouveau, la rue Ste-Catherine, la rue Bleury jusqu'au bord de l'eau.

Partout, à l'est de cette ligne, les unilingues français dépassent en nombre les unilingues anglophones.

Bilinguisme

De part et d'autre de la ligne de démarcation linguistique tracée plus haut, se trouve un certain nombre de quartiers où les bilingues sont plus nom-

breux que les unilingues de l'une ou l'autre langue.

Les Montréalais bilingues, les statistiques le montrent clairement, sont en fait pour la plupart des francophones.

A l'est de la ligne, il existe peu de poches où les bilingues prédominent sur les unilingues. Il s'agit de la zone entre l'autoroute

des Laurentides et la rue St-Hubert, délimitée au sud par le boul. Métropolitain ainsi que d'une partie du quartier Rosemont et de deux autres petits îlots, dont les alentours de la résidence du maire Drapeau de Montréal.

A l'ouest de la démarcation, les francophones bilingues sont très nombreux. Ils cohabitent avec

une prédominance d'unilingues-français dans la ville d'Outremont, le nord de la ville LaSalle et au sud de la rue Craig jusqu'au bord de l'eau, entre les rues de la Montagne et McGill.

Par contre, les francophones-bilingues cohabitent avec une majorité d'unilingues anglais dans certaines parties de Verdun,

le sud de la ville LaSalle, Lachine, Notre-Dame-de-Grace, la partie habitée de la ville St-Laurent, Dorval, Ste-Anne-de-Bellevue et Senneville.

Ainsi, si on est perdu quelque part, à l'est de la ligne, l'usage du français sera efficace, si on est perdu à l'ouest, c'est l'usage de l'anglais qui sera efficace, puisque l'inconnu

auquel on s'adressera sera ou bien unilingue anglais, ou bien bilingue français, avec des exceptions, toutefois, car les unilingues français sont plus nombreux à la fois que les unilingues anglais et les bilingues à Ville St-Pierre, Montréal-Ouest, une bonne partie de Verdun et, à Montréal, au sud de la rue St-Antoine, entre la route nationale 20 et la rue Guy.

JOURNÉE SPÉCIALE

AUBAINES À NE PAS MANQUER

Nos magasins seront fermés le lundi 14 octobre

EN VENTE MARDI SEULEMENT DE 9H. A.M. À 6H. P.M.

VETEMENTS POUR DAMES

JEANS en coton, pour dames et jeunes filles, taille haute, poches avant, jantes évasées. Grands: 26 à 36. Couleur: marine. **Spécial 15.95**

VESTE en nylon ciré, pour dames et jeunes filles, fermeture-éclair avant, ceinture à la taille, poches avant. Grands: P. M. G. Couleurs: marine, vert, bleu, royal. **Spécial 10.99**

MANTEAU en véritable suède, pour dames et jeunes filles, doublure amovible, ceinture à la taille, poches avant. Grands: 8 à 16 ans. Couleurs: brun, marine, noir, tan. **Spécial 6.99**

PANTALON en velours côtelé, pour dames et jeunes filles, ceinture à la taille, poches avant et arrière, jantes évasées. Grands: 8 à 16 ans. Couleurs: brun, marine, vert. **Spécial 6.83**

VESTON SPORT avec capuchon, pour dames et jeunes filles, poches Kangourou, coton et polyester, fermeture-éclair avant, lavable à la machine. Grands: P. M. G. Couleurs: marine, bleu, brun, vert, bourgogne. **Spécial 10.84**

PULL-OVERS 100% acrylique, pour dames et jeunes filles, col roulé, manches longues, idéal pour la jeune sportive. Grands: P. M. G. Couleurs: bleu, gris, brun, noir. **Spécial 12.95**

BAS-CULOTTES nus, nylon extensible, pour dames et jeunes filles, extra-fins. Grands: Une seule poitrine. Couleurs: miel doré, épice, beige. **Spécial 3 pour .87**

VETEMENTS POUR FILLETES ET ADOLESCENTES

ROBE en polyester, pour adolescentes, styles variés, manches longues, confectionnée au Canada. Grands: 10 à 14X. Couleurs: vert, brun, marine. **Spécial 14.76**

ENSEMBLE PANTALON en polyester, pour adolescentes, gilets en V avec faux col en pointes, manches longues avec revers et pantalons avec élastique à la taille, jantes évasées. Grands: 10 à 14X. Couleurs: noir, brun. **Spécial 23.87**

JUPE en acrylique, pour adolescentes, ligne A, élastique à la taille. Grands: 10 à 14X. Couleurs: marine, noir, gris, brun. **Spécial 5.87**

ENSEMBLE 2 PIÈCES en polyester, pour fillettes, gilets à manches courtes et jupes ligne A avec élastique à la taille. Grands: 8 à 14 ans. Couleurs: marine, jaune. **Spécial 12.76**

VESTON SPORT avec capuchon, pour fillettes, poches Kangourou, coton et polyester, fermeture-éclair à l'avant, lavable à la machine. Grands: P. M. G. Couleurs: jaune, bleu, marine. **Spécial 4.87**

PULL-OVERS 100% laine, pour fillettes, col rond, manches longues, lavable à la machine. Grands: P. M. G. Couleurs: beige, vert, bourgogne, or. **Spécial 9.87**

VETEMENTS POUR ENFANTS

CARDIGANS 100% acrylique, pour garçons, col rond, manches longues, lavables à la machine. Grands: 4 à 6X. Couleurs: marine, rouge et brun. **Spécial 2.99**

ROBE DE CHAMBRE piquée, en polyester, pour fillettes, col rond, boutonnée à l'avant, manches 3/4, poches avant. Grands: 4 à 6X. Couleurs: rose, bleu, royal. **Spécial 4.43**

PANTALONS en velours côtelé pour garçons, élastique au dos, ceinture à la taille, poches avant, jantes évasées. Grands: 4 à 6X. Couleurs: brun, marine, bourgogne. **Spécial 4.43**

ENSEMBLES 2 PIÈCES en nylon ciré, pour enfants, jacks avec capuchon et ceinture à la taille, pantalons avec bretelles ajustables et boutons-pression sur le côté. Grands: 4 à 6X. Couleurs: marine, brun, jaune, rouge. **Spécial 13.68**

PANTALON en velours côtelé, pour enfants, élastique au dos, poches avant, jantes évasées, lavable à la machine. Grands: 2 à 3X. Couleurs: marine, brun, tan, rouge. **Spécial 2 pour \$7**

CAMERAS ET MUSIQUE

MAGICUBES en boîte de 3. Un magique est utilisable pour quatre photos et s'adapte à la plupart des appareils Instamatic sans piles. **Spécial 1.84**

FILM No 126, 20 poses, couleurs de marque Kodacolor, pour la plupart des cameras Instamatic, ce film vous obtiendra de belles couleurs. **Spécial 1.47**

ROULETTES VIEWMASTER pour enfants, comprenant 3 roulettes de différents films, idéal pour cadeaux. **Spécial 1.78**

CAMERAS SX 70 appuyez sur le bouton électrique rouge et la photo est éjectée immédiatement pour se développer devant vos yeux. Aucune feuille de papier à enlever et à jeter. L'œil électrique détermine l'exposition. **Spécial \$144**

HAUT-PARLEUR 20 watts de puissance, graves de 8" et aigües de 2" mesurant 25" x 10" x 15". **Spécial 54.89**

TOURNE-DISQUE champagne, manuel, pour 45 tours et long-jeux, idéal pour adolescents. **Spécial 18.49**

ALIMENTS PRÊTS À EMPORTER

JAMBON
Délicieux jambon toujours frais, faites-le trancher comme vous l'aimez.
Spécial 1.68 la lb

DIVERS

FUSIL à canon de calibre .20, canon de 28 po. Pour le petit gibier. **Spécial 34.98**

SOUFFLEUSE de marque Brentwood, (8 forces) 3 vitesses pour l'avant et une pour l'arrière, moteur Briggs & Stratton, pelle 26 po. de fabrication solide. Paire de chaînes incluses. **Spécial \$469**

VARIATEUR d'intensité, avec bouton pour réduire ou augmenter l'intensité de la lumière. S'adapte à toute sorte de prises de courant, d'installation facile et requérant des ampoules de différentes intensités. **Spécial 6.88**

FLEURS séchées. Arrangement de fleurs dans un vase d'une hauteur de 6 po. Très décoratif, enveloppera les pièces de la maison. Couleurs: orange, vert, rose. **Spécial 13.97**

LAMPE champignon en plastique solide, à base blanche et abat-jour de couleur assortie, idéal pour la chambre ou le boudoir. Modèle futuriste. **Spécial 2.98**

SANTÉ-BEAUTÉ

FABERGE ORGANICS shampooing à l'huile de germe de blé et au miel pur. Grands: 16 on. ou 450 ml. **Spécial 1.19**

LAVORIS, soins quotidiens de la bouche et de l'haleine, rince-bouche et gargarisme. Format de 20 on. Couleur rouge. **Spécial 1.19**

NOXZEMA crème pour la peau, éraye les démangeaisons, adoucit et rafraîchit instantanément les brûlures ou irritations. Format de 6 on. **Spécial 1.09**

LADY PATRICIA pour un maintien souple de votre coiffure, employez le vaporisant pour cheveux Lady Patricia. **Spécial 2 pour 1.59**

WOOLCO, gelée blanche de pétrole, une application calmante pour les irritations de la peau. Format de 16 on. **Spécial .87**

VASELINE pour les soins intensifs de la peau, aide à régénérer la peau rude et gercée. Format de 18 on. et 30% gratuit. **Spécial 1.49**

CENTRE DE L'AUTO

LIVRE de renseignements sur la mécanique, vous présente: connaissance du moteur, du système électrique, de la conduite. **Spécial 3.33**

COUVRE-VOLANT en peluche, garde les mains chaudes en hiver, fraîches en été, doublure en caoutchouc, assurant une bonne prise de main. Couleurs: or, noir, rouge, vert, bleu. **Spécial 1.17**

PROTEGE pare-brise, garde le pare-brise libre de givre et de neige au cours de l'hiver, rend la conduite sûre et agréable, malgré l'hiver. Fait de similicuir, résistant. Grands: 27 X 72. **Spécial 2.27**

COIN DU FUMEUR

ROULEUSE À CIGARETTES de marque Premier A B C pouvant fabriquer des cigarettes de formats régulier et grand. **Spécial 8.47**

TUBES à cigarettes grand format de marque Premier, avec bouchon filtre en boîte de 200. **Spécial .44**

LITERIE-COUTURE

GRIMPKNIT 100% polyester, 60 po. de large, lavable. Idéal pour ensemble pantalon, tunique, etc... Beau choix de couleurs. **Spécial 2.42**

TRICOT DOUBLE pour renouveler votre garde-robe, idéal pour tout genre de vêtements, 100% Polyester, 60 po. de large, lavable, beau choix de couleurs. **Spécial 2.96**

COUVERTURE, 50% laine, 50% acrylique, fabriquée au Canada. Dans les teintes or ou vert. Grands: 72 X 90. **Spécial \$7**

PHENEX jumbo, 3 brins, lavable à la machine, résiste aux taches, ne rétrécit ni ne s'étire. Format 8 on. **Spécial 1.46**

DESSENTE DE BAIN, 50% nylon, 17% polyester, 33% modacrylique, beau choix de couleurs. Grands: 21 X 32. **Spécial \$5**

RIDEAUX café, 100% polyester, lavable, motif à petites fleurs. Grands: 116 X 36 et 30 X 36. **Spécial \$15**

MEUBLES

TELEVISEUR couleur, Brentwood, 20 pouces, portatif, transistorisé, à réglage automatique. VHF. Service pour 1 an inclus. **Spécial 528.88**

TELEVISEUR Fleetwood, 12 pouces, portatif, noir et blanc, transistorisé. **Spécial 129.95**

STEREO Magnasonic, AM/FM modèle Méditerranée, lecteur 8 pistes et table tournante. Emplacement pour les disques. **Spécial 299.66**

JOUETS ET LIVRES

ASTERIX, collectionnez-vous plusieurs livres de lecture d'Astérix. Il y a un vaste choix pour les petits comme pour les grands. **Spécial 2.36**

MITRAILLEUSE de plastique résistant et de couleur noire seulement. Faites réaliser le rêve de votre petit garçon. **Spécial 2.99**

TABLE de billard "The Champs" Coleco, mesurant 45 po. de longueur, comprenant un support de sauterie, les boules et 2 bâtons. Un cadeau idéal pour toute la famille. **Spécial 17.96**

JEU de construction Lego, 303 pièces, vraiment éducatif, réalisez votre modèle choisi. Les pièces s'assemblent les unes aux autres très facilement. **Spécial 9.97**

FORGE militaire en action. Un ensemble complet comprenant: soldat, char d'assaut, hélicoptère, camion de guerre, plusieurs autres accessoires. **Spécial 9.97**

JEU de monopoly, jeu de société de Parker Brothers, passez des moments de plaisir avec vos amis. **Spécial 3.95**

PAPIER PEINT ET PEINTURE

PEINTURE RESOLAC, bonne qualité de latex et aussi disponible l'émail semi-lustré à 5.88 le gallon. Couleurs: blanc, blanc atténué, beige, bleu, vert. **Spécial latex intérieur, le gallon 4.77**

PAPIER PEINT Waldec encaillé, enduit de vinyle dans plusieurs modèles et couleurs, en rouleaux doubles seulement. **Spécial le rouleau 4.78**

EMAIL À VAPORISER de marque Fiesta, en plusieurs couleurs, comprenant les peintures fluorescentes, idéal pour fleurs séchées. En format de 14 on. **Spécial 1.09**

CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

PANTOUFLES pour hommes, souples et confortables, avec deux bandes élastiques retenant facilement la chaussure au pied, de fabrication canadienne. Grands: 7 à 12. Couleur plaid. **Spécial 3.89**

PANTOUFLES en arlon acrylique, pour dames, du genre mule et à talon bas. Semelle intérieure bien doublée. Grands: 5 à 9. Couleurs: bleu, or, rouge, vert. **Spécial 2.87**

SOULIERS sport pour hommes et femmes, en suède, avec deux œillets. Semelle et talon en caoutchouc moussé. Grands: 6 à 10 et 7 à 11. Couleurs: brun et tan. **Spécial 9.87**

BOTTE de motoneige pour enfants, avec un chaud bas de feutre et fermeture-éclair à l'avant. Grands: 11 à 2. Couleur bleu. **Spécial 5.77**

BOTTE en vinyle pour fillettes, chaudement doublée et de fabrication canadienne. Grands: 11 à 4. Couleurs: brun et noir. **Spécial 5.77**

BOTTE en vinyle pour dames, talon de 1 1/2" de hauteur avec petite semelle plate-forme, fermeture-éclair à l'intérieur de la jambe. De fabrication canadienne. Grands: 5 à 10. Couleurs: brun, noir. **Spécial 9.88**

VETEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

PALETOTS de cuir véritable, pour hommes, à boutonnière double. Longueur: 3/4. Grands: 36 à 44. **Spécial 88.88**

PANTALONS de travail pour hommes, 100% coton, lavable au Keatron. Grands: 30 à 44. Couleur verte. **Spécial 6.99**

CHEMISE en flanelle pour hommes, 100% coton lavable, choix de motifs quadrillés. Grands: 15 à 17. **Spécial 3.99**

CHEMISE sport pour hommes, unie ou à motifs quadrillés, 65% Polyester, 35% coton ou 50% polyester et 50% coton. Plus permanents. **Spécial 5.57**

TRICOT toute allure sport pour hommes, à motifs quadrillés, 65% Polyester, 35% coton ou 50% polyester et 50% coton. Plus permanents. **Spécial 5.44**

CHANDAIL en T pour hommes à caricatures, 100% coton, lavable. Dessins en vinyle ou imprimés. Grands: P. M. G. **Spécial 2.57 ou 2 pour \$5**

PYJAMAS en flanelle pour hommes, 100% coton, lavable à motifs variés. Grands: P. M. G. T.G. **Spécial 5.88**

PANTALON semi-habillé pour garçons, 50% Polyester, 50% coton. Grands: 8 à 18 ans. Couleurs: bleu, or, vert, brun. **Spécial 3.99**

PANTALONS sport à dos élastique pour garçons, polyester et coton tissés, lavables à la machine. Couleurs: gris, bleu marine, brun, lavande. Grands: 7 à 12 ans. **Spécial 4.44**

PYJAMAS pour garçons, 100% coton lavable, choix de motifs quadrillés. Grands: 8 à 16 ans. **Spécial 2.99**

CAFETERIA MOISSON D'OR

SPECIAL DU DIMANCHE le 13 octobre
Régalez les membres de votre famille en leur offrant notre assiette de dinde rôtie, avec dessert et breuvage compris.
1.69 par personne
A Giffard seulement

MAGASINS A RAYONS

Woolco
UNE DIVISION DE W. H. WOODCOCK LTD. LTD.

GIFFARD

Galeries Ste-Anne 2960, boul. Ste-Anne

HEURES D'OUVERTURE: Lundi, mardi, mercredi, 9h a.m. à 6h p.m. - Jeudi, vendredi, 9h a.m. à 9h p.m. - Samedi, 9h a.m. à 5h p.m.

LEVIS

Galeries Chagnon
Rond-Point de Lévis

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

SATISFACTION GARANTIE
REVENDEUR D'ARGENT D'OR

Les municipalités veulent former un front commun

par Vianney DUCHESNE

Le gouvernement du Québec accordera une aide financière aux municipalités pour leur permettre d'embaucher des spécialistes en matière de planification tandis que les municipalités rurales et urbaines entendent présenter un front commun face à leur supérieur afin d'obtenir un meilleur partage fiscal.

S'adressant aux quelque 1.500 congressistes de l'Union des conseils de comté du Québec, hier soir, le ministre des Affaires municipales, le docteur Victor Goldbloom, a requis la participation des municipalités dans la planification et l'aménagement du territoire de la province. Le gouvernement est même prêt à aider financièrement les municipalités pour leur permettre d'embaucher des professionnels dans ce domaine.

Pour M. Goldbloom, il n'y a aucun doute sur la participation nécessaire des élus locaux. Le dialogue se ferait à une table de discussions au niveau régional. Il n'a cependant pas parlé de l'avenir des programmes d'aménagement mis au point par d'autres, comme l'Office de planification et de développement du Québec, comme c'est le cas pour plusieurs régions du Québec.

Ce "bonbon" sera sans doute insuffisant aux élus municipaux qui ont parlé, hier, de s'unir pour les problèmes communs. En effet, le président de l'Union des municipalités du Québec, le maire Gilles Lamontagne de Québec, a parlé de la "nécessité d'un rapprochement des deux unions". Il a déploré le fait que par le passé les municipalités n'aient pas su justifier s'unir pour exprimer de façon non équivoque leurs besoins.

M. Lamontagne est même allé jusqu'à se prononcer en quelque sorte contre la régionalisation au bénéfice de la municipalité en disant: "Personne d'autre que les municipalités, y compris les communautés urbaines, ne savent mieux ce qu'il leur faut, pour régler leurs problèmes; mais, pour cela, il faut la collaboration du gouvernement provincial".

Le président de l'Union des conseils de comté, le maire Jean-Marie Moreau de Verchères, a saisi l'occasion pour affirmer que si les municipalités sont divisées, les gouvernements supérieurs pourront mieux régner. Il a ajouté que les membres de son organisme n'entendent pas se contenter d'un rôle symbolique.

Il a préconisé un front commun des deux unions en affirmant que le consensus des deux organismes est nécessaire pour obtenir quelque chose des gouvernements. Selon lui, l'accord est essentiel entre tous ceux qui détiennent les pouvoirs.

D'autre part, M. Moreau s'est montré intéressé à participer à la planification du développement et de l'aménagement du terri-

toire. Il a déploré le fait que depuis 15 ans on a gaspillé les forêts de la province et que là on est rendu au sol agricole. "Ce qui appartient aux Québécois", a-t-il dit, "ce sont le

sol, les coopératives et les caisses populaires".

Si le ministre Goldbloom n'a fait qu'esquisser le problème de la fiscalité, en disant simplement que son ministère a soumis aux

autres ministères une synthèse du partage fiscal municipal-scolaire, il a néanmoins fait acte de foi dans les conseils de comté: "Je n'ai point l'intention de diminuer les conseils de

comté ni de diminuer leur rôle. Vous n'allez pas disparaître parce que j'ai besoin de vous", a-t-il affirmé.

En enlevant une telle

crainte dès le début du congrès de trois jours, nul doute que les maires et conseillers municipaux se mettront résolument à la tâche pour revendiquer plus de revenus, étant as-

surés maintenant de détenir des pouvoirs.

On peut donc prévoir qu'il sera largement question d'argent au cours de ces assises, les membres

étant aux prises avec des difficultés financières dans leur municipalité et au sein même de leur organisme qui accuse un déficit de \$47.000 pour un budget de \$200.000 en 1973.



Des cancans, encore des cancans.

Et voilà que ça recommence.

"La Volks est finie.

"Ça ne pouvait pas durer." Etc. Etc.

Encore une fois, on annonce ou prédit, pour une raison ou pour une autre, la fin de la Volks.

Encore une fois, tout le monde le dit. Sauf nous. Nous, de Volkswagen.

A vrai dire, nous ne sommes pas vexés. Un peu surpris, peut-être, parce que ça semble arriver périodiquement. En effet, nous avons commencé à entendre ces rumeurs dès la deuxième année de production de la Volks.

A ce moment-là, nos concurrents et même la presse avaient hoché la tête... et ri de nous.

Heureusement, les acheteurs de voitures ne les imitent pas.

Et, au fil des ans, nous avons vendu plus de 18.000.000 de Volks à travers le monde. De loin le modèle de voiture le plus populaire de toute l'histoire de l'industrie.

A mesure que les années passaient, nos concurrents continuaient à hocher la tête. Mais ce n'était plus pour les mêmes raisons. Ils auraient souhaité que nous disparaissions.

Et ça ce comprend.

Nous leur avons sérieusement compliqué la vie en faisant découvrir au public des idées révolutionnaires.

Par exemple: une voiture ne doit pas nécessairement être un énorme monstre qui engloutit gallon d'essence sur gallon. d'essence. Une voiture peut et devrait être construite pour durer afin que vous n'ayez pas à en acheter une neuve tous les deux ans. Une

voiture devrait avoir son moteur au-dessus des roues motrices pour jouir d'une traction maximale.

Une voiture bien tournée au départ n'a pas à subir de changements futiles chaque année. Et ainsi de suite.

Ces idées furent comprises par des millions et des millions de gens. Et, si l'on en croit le nombre de Volks qui se vendent encore, elles le sont toujours.

Cet automne, la Volks 1975 va provoquer des remous encore une fois parce qu'elle offrira un tout nouveau concept pour les petites voitures.

Et ça, ce n'est pas un cancan. Mais nous ne vous en voudrions pas si vous commencez à répandre la rumeur.



Peu de choses dans la vie dureront aussi longtemps que la Volks.

Jos. Lahoud Automobiles Ltée

34 SUD, DORCHESTER/QUEBEC/529-9051

Rinfret Auto Inc.

50 DEUSLE/LEVIS/833-2133

Laval Volkswagen Ltée

777 OUEST, BOUL. CHAREST/QUEBEC/683-4451

Qué-Bourg Auto Ltée

777 BOUL. HENRI-BOURASSA/CHARLESBOURG 626-7777

Contrôle de substances contaminantes

OTTAWA (PC) — Le ministère de l'Environnement a pris des mesures hier pour imposer un contrôle sur certaines des 15.000 substances toxiques connues.

Un projet de loi sur les produits contaminants a été soumis aux Communes par le ministre Jeanne Sauvée. Ce projet avait été soumis au dernier parlement, mais était devenu caduc à la dissolution de celui-ci. Il avait alors été décrit comme le plus révolutionnaire du monde. Cette loi permet au ministère de l'Environnement d'ordonner aux compagnies de révéler des informations confidentielles sur le danger possible des produits chimiques et métaux utilisés. Le projet de loi prévoit également des peines de prison de deux ans et des amendes de \$10.000 pour les contrevenants.



Du grain jusqu'aux genoux

Les manutentionnaires de grain de Vancouver sont rentrés au travail, hier, après qu'une loi fédérale eut mis fin à la grève qui durait maintenant depuis sept semaines. Quatorze bateaux ont jeté l'ancre dans le port attendant leur cargaison.

Les manutentionnaires de grain rentrent au travail

VANCOUVER (PC) — Les manutentionnaires de grain se sont présentés au travail, hier matin, pour la première fois depuis le 23 août dernier, après que la loi de retour au travail adoptée aux Communes eut reçu la sanction royale, jeudi soir.

Cependant, une petite quantité seulement du

grain entreposé a été manipulée, hier, à cause des travaux intensifs de nettoyage et d'entretien que requièrent les élévateurs de Vancouver, après la longue grève. Les opérations ne pourront pas reprendre à pleine capacité avant une semaine, selon un porte-parole de l'industrie.

De son côté, un porte-parole syndical a déclaré, hier, qu'entre 450 et 500 travailleurs avaient repris le travail, hier, alors que

les autres recommenceront mardi prochain.

Retards

La tâche immédiate des 550 manutentionnaires sera de transborder les quelque 8,5 millions de boisseaux de blé emmagasinés dans les cinq élévateurs, en plus des 6,800 wagons déjà remplis de blé et qui sont sur les voies, entre Vancouver et les Prairies.

Barney Chapman, président du local 333, de l'Union des travailleurs de

blé, croit que le Canada ne cède de livraison avant pourra pas rattraper sa la fin de l'année.

Répit dans le conflit à Radio-Canada

MONTREAL (PC) — Les employés des salles de rédaction des réseaux français et anglais de Radio-Canada, à Montréal et Québec, sont retournés à leurs occupations normales, hier, après l'élection d'un nouvel exécutif syndical qui doit demander aux autorités de la société de reprendre les négociations en vue de la signature d'une convention collective.

Certains programmes de nouvelles des deux réseaux avaient été interrompus depuis deux semaines par ces employés qui étaient en "sessions d'études".

La grève des "profs" se poursuit à Fermont

FERMONT — La grève des enseignants de l'école Jean Poitras, de Fermont, sous la direction de la Commission scolaire catholique de Gagnon, se poursuit, et les enseignants, dans un communiqué remis à la presse, ont souligné hier qu'ils sont déterminés à ne retourner au travail que lorsque l'on aura répondu à leurs demandes concernant les facilités de logement, un plus grand nombre de locaux, des locaux plus salu-

bres, le manque de matériel didactique, etc...

Le Syndicat de l'enseignement du Nordet souligne l'indifférence et l'irresponsabilité de la majorité des commissaires, particulièrement du président, M. Gilles Fortin, de Gagnon.

"Les commissaires ayant été convoqués à Fermont pour venir prendre connaissance des revendications des enseignants", souligne le communiqué,

ils auraient effectivement pu s'y rendre hier, mais ces messieurs ont décidé d'attendre à lundi prochain pour venir nous rencontrer, ce qui retardera la réouverture de l'école."

Les enseignants indiquent qu'ils étaient d'ailleurs disposés à négocier durant la fin de semaine.

Favorables

Par ailleurs, le commissaire Antoine Cormier, que les enseignants reconnaissent comme l'un des trois ou quatre commissaires qui sont favorables à leurs revendications, s'est rendu à Fermont, hier.

Enfin, les grévistes bénéficient de l'appui d'une bonne partie de la population, des travailleurs syndiqués membres des Métallurgistes d'Amérique, de la principale école de Fermont et de la directrice générale de la commission scolaire. De plus le bureau national de la CEQ, par la voix de M. Yvon Charbonneau, son président, et l'Alliance des professeurs de Montréal, ont déjà manifesté leur appui aux grévistes.

Débrayage massif à la Quebec Poultry

Les cinq abattoirs de poulets de Quebec Poultry's à travers le Québec, sont paralysés par une grève générale, depuis hier.

C'est à la suite du congédiement de 2 travailleurs de Quebec Poultry à Québec et du refus de la compagnie de négocier une convention collective unique, que les 1.500 membres des 5 syndicats ont décidé par une majorité écrasante de débrayer et de forcer la compagnie à accepter de négocier une convention unique pour les 5 abattoirs, apprend-on dans un communiqué remis à la presse.

Les syndicats impliqués sont:

- 1— Syndicat des employés de l'abattoir de CSN-de Québec, 250 membres
- 2— Syndicat des employés de l'abattoir de Berthierville, 350 membres
- 3— Syndicat national des employés d'abattoir de Berthier-CSN, 60 membres
- 4— Fraternité des travailleurs de l'usine de St-Jean-Baptiste-CSN, 650 membres
- 5— Syndicat des employés de la cie Quebec Poultry de Ste-Rosalie, comté de St-Hyacinthe, 180 membres.

On se souviendra que ces travailleurs ont constitué un front commun au cours du mois de mai 1974 et que depuis, se sont tenues des réunions régulières entre les 5 syndicats.

Ces travailleurs ont déci-

dé d'aller jusqu'au bout et d'obtenir la garantie que la compagnie va accepter de négocier une convention collective unique et réinstaller les deux employés congédiés de Québec, avant de retourner au travail.

Cet après-midi, une réunion du front commun devait faire le point de la situation.



JEUNES HOMMES, JEUNES FILLES...

vous désirez apprendre le métier de

COIFFEUR OU COIFFEUSE

Inscrivez-vous sans tarder à

L'ÉCOLE DE COIFFURE LEMIEUX

509, rue de l'Eglise, Québec 2
Case Postale 3174, Qué. 2 - 525-6179
Notre école est reconnue par le Ministère de l'Éducation

DATE DU PROCHAIN COURS:
Le 13 janvier 1975

Prix: \$450.00 (ou \$45.00 par mois) incluant l'outillage nécessaire à l'apprentissage de ce métier.

Demandez notre prospectus

5

ROBERT LA FORCE

opticien d'ordonnances
VERRES DE CONTACT

CENTRE MÉDICAL
750 OUEST, ST-VALIER
683-1981

GALERIES CANADIÈRE
BOUL. STE-ANNE
667-2911

ADMINISTRATION
SUITE 1904
4 PARC
SAMUEL-HOLLAND
687-2975

PLACE FLEUR-DE-LYS
550 BOUL. HAMEL
525-4771

SEARS
PLACE LAURIER
658-2121

VILLAGE NORMAND
PLACE LAURIER
658-4753

OUVERT TOUS LES SAMEDIS (SAUF LE "CENTRE MEDICAL")

Avec MagiStick, c'est simple comme bonjour:

1. Enlevez les deux petites bandes de papier
2. Collez vos photos ou bon vous semble

Express Film vient de lancer sur le marché la toute nouvelle photo MagiStick: plus besoin de colle, de coins, de feuilles de plastique, d'albums coûteux. Elle colle comme par magie!

Express Film a toujours été à l'avant-garde dans le domaine photographique. Nous avons été les premiers à lancer le fini satiné, la photo sans bordures blanches, les coins arrondis ne cassant pas.

Aujourd'hui, c'est MagiStick, un nouveau procédé: il vous suffit d'enlever les deux bandes de papier recouvrant l'adhésif et vous pouvez coller vos photos presque n'importe où, les recoller

ailleurs, selon votre humeur et votre fantaisie. (Par contre, l'adhésif peut s'enlever simplement avec le doigt si vous le désirez.)

Vous savez que les 125 techniciens d'Express Film n'utilisent que du matériel de développement Kodak, un nom qui est une garantie! De plus ils se servent de l'imprimeur à cerveau électronique le plus perfectionné actuellement, qui permet d'obtenir des photos couleur d'une qualité jamais atteinte!

Maintenant, MagiStick vous donne l'occasion de profiter encore plus de vos photos, d'avoir encore plus de plaisir. Et sans que cela vous coûte un sou de plus!

Voilà de bien bonnes idées et de bien bonnes raisons d'envoyer votre prochain film à développer chez Express Film!

Si vous ne trouvez pas dans ce journal l'adresse de votre magasin Express Film, de la franchise, téléphonez vite à 525-6911 (Montréal) ou écrivez-nous à Case Postale 2500, Montréal. Nous vous enverrons une adresse!

Collez vos photos sur le réfrigérateur...

...ou un mur...

...ou dans votre album. Elles collent presque n'importe où!

MagiStick

express film service inc.

Case Postale 9500,
Montréal, P.Q. H3C 3P9

*Pour les films à cassette 110 et 126 seulement

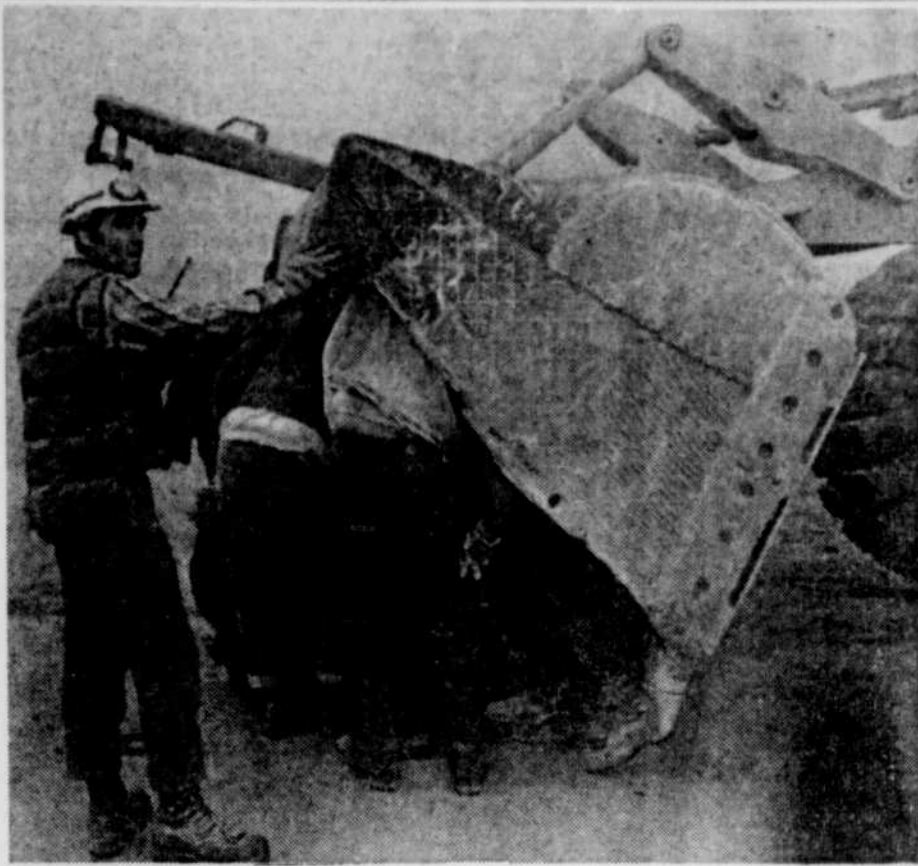
SEULEMENT \$260
pour un chaud manteau d'hiver, doublé de votre vieux manteau de fourrure

Apportez votre vieux manteau de fourrure maintenant et vous aurez votre nouveau manteau à l'autome!

Imaginez votre économie. Il vous en coûterait \$400. et plus pour un tel manteau. Choix de plusieurs modèles nouveaux en tweed ou popeline haute qualité. Tan, brun ou camel. Venez maintenant avant la hausse.

l'aliberté

MAIL
ST-ROCH
525-4841



Sous la benne!

Des équipes de travail, dans le canyon du Fraser en Colombie-Britannique, se cachent sous la benne d'un monte-charge chaque fois que retentit une détonation. Les équipes essaient de faire sauter à la dynamite 20,000 tonnes de roc avant l'hiver.

Tout rentre dans l'ordre sur le chantier Dufferin-Montmorency

par Roch DESGAGNE

Après deux jours de paralysie partielle, les travaux ont repris leur cours normal, hier matin, sur le chantier de la voie surélevée de l'autoroute Dufferin-Montmorency. Le malaise portait sur la mise à pied d'une douzaine d'ouvriers et la rentrée d'autres travailleurs sur ce chantier, et également sur une question de sécurité.

A l'unanimité, les quelque 25 menuisiers et journaliers réunis, hier matin, sur le chantier, ont décidé de reprendre le travail après avoir entendu les explications du gérant du local syndical des travailleurs de la FTQ, M. Raymond Huot.

Selon M. Huot, il n'y avait ni problème de congédiement illégal ni de sécurité, sur ce chantier, et

toute l'affaire a été montée et amplifiée par une minorité de travailleurs d'une autre centrale syndicale. Parmi les travailleurs licenciés, il y avait quelques syndiqués de la CSN et de la CSD.

En tout, une cinquantaine d'hommes travaillent présentement sur le chantier de l'autoroute Dufferin-Montmorency, et selon les dirigeants, des travaux, les opérations tirent à leur fin, avec l'arrivée de l'automne.

La sécurité...

Se défendant de faire l'éloge de la firme Construction du Saint-Laurent, M. Raymond Huot souligne qu'il n'y a jamais eu de grave problème de sécurité sur ce chantier et que le record de la compagnie est bon en général.

Le dirigeant syndical dit que cette question a été montée de toute pièce et que le congédiement de 12 ouvriers pouvait être considéré comme normal. L'arrivée d'autres travailleurs constitue, à son avis, un transfert d'ouvriers spécialisés d'un chantier à un autre.

Il s'agit plus, selon M. Huot, d'une rivalité syndicale que d'un véritable conflit de travail. L'ingénieur responsable du chantier, M. Jean Pépin, pour sa part, explique que le départ d'une douzaine de travailleurs est dû uniquement au fait que ce chantier tire à sa fin. Ces mises à pied ont été faites au début de la semaine.

Quant à la venue de huit autres employés des Constructions du Saint-Laurent sur le chantier de l'autoroute Dufferin, M. Pépin explique que ces ouvriers ont été transférés d'un autre chantier sur la rivière Saint-Charles, et qu'ils travaillaient déjà partiellement sur les deux projets. Il ne s'agit donc pas d'un remplacement, conclut l'ingénieur.

charge du chantier de même que le dirigeant syndical de la FTQ, M. Raymond Huot, ont nié l'information selon laquelle un nouveau débrayage était survenu, hier après-midi, vers 14h30, sur le chantier de l'autoroute, réaffirmant que tout est rentré dans l'ordre.



Oeuvre d'artisans experts, meilleure qualité, meilleures normes. Visitez notre salle d'exposition. Voyez le vaste choix de nouveaux modèles. Une voiture passera vous chercher sur demande.

Demandez sans obligation notre brochure gratuite "Comment choisir votre monument de famille".

Monuments Todoro & Bigras

415, RUE ANNA, COIN BOUL. CHAREST OUEST
TEL.: 687-2792

Enfin, l'ingénieur en

Solution proposée pour mettre fin au conflit à Québec-Téléphone

Dans une proposition qu'il qualifie de "justifiable", le spécialiste en relations de travail Roger Pilote, chargé par le ministre du Travail d'enquêter sur le conflit de Québec-Téléphone, recommande qu'un montant forfaitaire de \$400 soit versé à chaque employé et que la formule de pleine garantie contre la hausse du coût de la vie proposée par la compagnie soit acceptée.

L'enquêteur spécial formule quatre autres recommandations prévoyant: que les négociations débutent immédiatement pour le renouvellement de la convention des hommes de métiers; que la convention des téléphonistes soit rouverte immédiatement après la conclusion d'une entente entre la compagnie et les employés de métiers, soit le 1er décembre 1974; que les 21 suspensions soient retirées; et qu'un vote au scrutin secret soit

pris sur l'ensemble du territoire couvert par Québec-Téléphone et ce, simultanément.

"Je crois, monsieur le ministre, que la solution proposée en est une qui est justifiable, en ce sens qu'elle prévoit une compensation pour la perte de pouvoir d'achat et que la formule de pleine garantie contre l'inflation ne peut être qualifiée d'inflationnaire", conclut Me Pilote.

Résultats de l'étude

Le conflit hors convention, qui perdure depuis le 15 août dernier, porte principalement sur la hausse du coût de la vie, où le syndicat de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (local 2000) demande une compensation de \$1,000 forfaitaire, pour la période du 1er janvier 1973 au 30 juin 1974.

De plus, le syndicat exige

une clause d'indexation au coût de la vie à raison d'un cent par 45 cents de l'indice du coût de la vie, à compter du 1er juillet 1974.

Le syndicat exige également que les 21 suspensions des téléphonistes soient retirées et qu'aucune mesure disciplinaire, aucun recours au pénal et au civil ne soit pris contre le syndicat, ses officiers ou ses membres.

L'enquêteur spécial a rencontré les représentants syndicaux à trois reprises, dont une en présence de la partie patronale, et lors de cette dernière rencontre, les employeurs ont fait des offres concrètes aux employés.

Québec-Téléphone offrirait alors un montant forfaitaire de \$300, de même qu'une garantie à 100% contre la hausse du coût de la vie et rétroactive aux augmentations négociées.

Les offres préoyaient la réouverture des négociations avec les employés du réseau, puis avec les téléphonistes et une réduction des 21 suspensions indéfinies à une journée.

L'analyse de l'évolution comparative des taux de salaire des employés de Québec-Téléphone et l'indice des prix à la consommation, faite en tenant

La plus grande

OTTAWA (PC) — Wally Firth, député NPD des Territoires du Nord-Ouest, trouve que ça n'a pas de bon sens. Il dit qu'il faut, de toute nécessité, que l'on fasse deux circonscriptions avec sa circonscription, dont la superficie est de 1,3 million de milles carrés. "C'est la plus grande circonscription électorale au monde", précise-t-il.

compte des compensations de \$300 et de \$1,000 suggérées par les deux parties, a démontré que, pour la période du 1er janvier 1973 au 30 juin 1974, le montant forfaitaire requis pour conserver le pouvoir d'achat brut s'établissait à \$187,20 pour les employés de métiers et à \$87,75 pour les employés de bureau.



AVIS A NOS LECTEURS

Nous prions nos lecteurs de prendre note que nos bureaux seront fermés toute la journée du lundi 14 octobre 1974,

Jour d'action de GRÂCES.

LE SOLEIL

Gardez un merveilleux souvenir de bébé

Mail St-Roch, rayon des enfants, 3e étage, Sainte-Foy et Lévis, rez-de-chaussée.



Magnifique PORTRAIT de 8x10 en COULEURS VIVANTES pour seulement 88¢

Plus, les frais de manutention; 50¢

* Bébés — enfants — adultes — groupes — 1 photo de chaque personne photographiée seule pour seulement 88¢. Plus, les frais de manutention; 50¢.

Groupes — \$1.00 par personne. Plus, les frais de manutention; 50¢.

* Faites votre choix de photos achevées, en noir et blanc ou en couleurs vivantes.

* Satisfaction garantie.

* Livraison rapide — service courtois.

AMENEZ UNE AMIE

Heures du photographe:

Mardi et mercredi; 10 A.M. à 1 P.M., 2 P.M. à 5 P.M.

Judi et vendredi; 10 A.M. à 1 P.M., 2 P.M. à 5 P.M., 5:30 P.M. à 8 P.M.

Samedi; 10 A.M. à 1 P.M., 2 P.M. à 4:30 P.M.

Pollack
MAIL ST-ROCH, SAINTE-FOY et LEVIS.

Saviez-vous que Pollack vous offre un stationnement de plus de 700 places pour faciliter votre magasinage ?

A Mail St-Roch, centre-ville, vous bénéficiez de 2 heures de stationnement gratuit avec tout achat de \$2.00 et plus si vous faites estampiller votre carte et réclamez votre timbre à l'un ou l'autre des magasins participants. A Sainte-Foy, plus de 200 places de stationnement extérieur et 200 places de stationnement intérieur gratuit aux clients Pollack.

Magasinez sans problèmes chez Pollack, notre stationnement est à votre disposition en tous temps!

Nos magasins à Mail St-Roch, Sainte-Foy et Lévis seront fermés lundi, le 14 octobre, fête de l'Action de Grâces.

Pollack

LES BELLES CHOSES SE TROUVENT CHEZ POLLACK

Mail St-Roch
760 est, boul. Charest

Sainte-Foy
2600 boul. Laurier

ET MAINTENANT UN NOUVEAU MAGASIN

Pollack LÉVIS

Galeries Chagnon Pollack Lévis

Au rond-point, Lévis